

# Les Echos

## Le débat sur la semaine de quatre jours s'ouvre dans l'assurance

La CFE-CGC réclame à la fédération professionnelle France Assureurs une « grande concertation sur l'organisation du travail ». Pour renforcer l'attractivité du secteur, le syndicat des cadres met sur la table le sujet de la semaine de quatre jours.



La semaine de quatre jours libère un jour dans la semaine, généralement le vendredi. (Shutterstock)

La CFE-CGC veut secouer les sociétés d'assurance. La confédération générale des cadres souhaite que le secteur soit aux avant-postes des expérimentations de la [semaine de quatre jours](#). Autrement dit, la concentration du travail sur quatre jours ouvrés par semaine, avec ou sans réduction du temps travaillé.

« Ce n'est pas un sujet tabou, il faut en parler », déclare aux « Echos » Francky Vincent, président de la fédération assurance de [la CFE-CGC](#), le deuxième syndicat de la profession.

### Problème de fidélisation

Il y a quelques jours, il a demandé à France Assureurs, le lobby des entreprises du secteur, « la mise en place d'une grande concertation sur l'organisation du travail ». Au menu : l'articulation entre télétravail et présentiel, l'équilibre vie pro-vie perso, les seniors, l'absentéisme... et la semaine de quatre jours.

« Nous avons un vrai sujet d'attractivité de notre secteur, pointe Francky Vincent. Il n'y a pas encore de grande démission, mais la fidélisation est plus compliquée, notamment chez les jeunes. » Une génération en quête de sens, qui peut être rebutée par les métiers de la finance.

## Sondage concluant

La semaine de quatre jours pourrait permettre aux employeurs du secteur de se démarquer... mais aussi à la CFE-CGC, bien que le sujet ne fasse pas l'unanimité au sein du syndicat.

Pour autant, l'appétit des salariés de l'assurance est indéniable, comme le montre un récent sondage du syndicat auprès de 2.000 d'entre eux. Sans grande surprise, 74,9 % sont favorables à la semaine de quatre jours.

France Assureurs confirme avoir reçu la demande de la CFE-CGC. « Sollicitée pour une réflexion commune avec l'ensemble des organisations syndicales, France Assureurs échangera d'abord avec ses membres dans les instances de la Fédération pour décider des suites à donner à cette initiative », précise Franck le Vallois, directeur général de l'association professionnelle.

Selon nos informations, le sujet pourrait être examiné à la prochaine commission sociale de France Assureurs, qui réunit chaque mois des DRH du secteur. A eux de décider l'ouverture, ou non, d'une concertation de branche.

Sans être contraignante, « la concertation pourrait ensuite inspirer les entreprises dans le cadre de négociations futures », espère Francky Vincent, qui a informé les autres syndicats de sa démarche.

## Exigences de la CFDT

Du côté de la CFDT, premier syndicat de l'assurance, on se dit prêt à discuter. « Nous ne sommes pas fermés à la semaine de quatre jours qui peut permettre d'abaisser la charge mentale et contribuer au bien-être physique, mais le sujet doit être réfléchi dans un cadre plus large, réagit Thierry Tisserand, secrétaire général de la fédération CFDT banques et assurances. Nous avons des exigences à la fois sur la réduction du temps de travail et sur la mise en place d'un [compte épargne temps](#) universel. »

Selon Thierry Tisserand, « il faut d'abord dresser le bilan de l'organisation du travail post-Covid et du télétravail qui ont des conséquences sur la santé des salariés et l'organisation du travail collectif ». Plus ferme, la CGT réclame pour tous les secteurs [quatre jours sur 32 heures](#) (payées 35).

Pour le moment, les compagnies d'assurances restent quasi imperméables à la semaine de quatre jours, expérimentée par plusieurs dizaines d'entreprises au Royaume-Uni et par la banque Intesa Sanpaolo en Italie. Au sein de la branche cousine de la mutualité, deux petits acteurs ont franchi le pas en janvier : Mutuelles du Soleil et Tutélaire.